

LE DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE

BUREAU DES INSCRIPTIONS ET DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

Processus de sélection des lycées

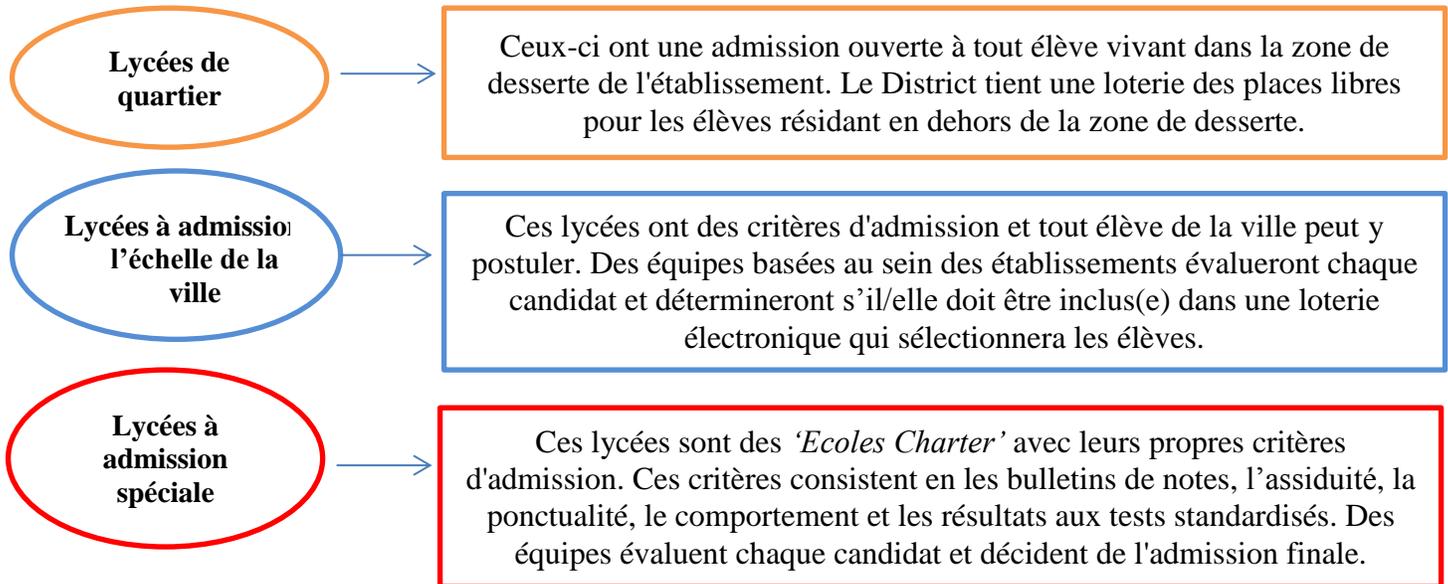
Questions les plus fréquemment posées par les parents

Qui devrait participer au processus de sélection des lycées?

Le processus de sélection des lycées est pour les élèves et les familles qui souhaitent postuler à un établissement à **l'extérieur** des limites de leurs quartiers

Quelles sont les options de mon enfant?

Le District Scolaire de Philadelphie a beaucoup d'options pour les élèves. En général, le District a trois types de lycées comme décrit ci-dessous.



Mon enfant postule pour un lycée à admission à l'échelle de la ville ou à admission spéciale. Que dois-je faire?

- POUR LES ÉLÈVES COURANTS DU DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE
 - Postuler aux lycées qui vous intéressent en utilisant le formulaire de sélection existant en ligne.
 - Les dossiers scolaires de votre enfant sont automatiquement envoyés aux établissements par le biais du système de sélection scolaire du District.
 - Certaines établissements exigent un essai écrit, une entrevue ou une audition. Prière de travailler avec le conseiller de votre école et de visiter les sites électroniques des établissements pour s'informer sur leur conditions d'admission.
 - Contacter les écoles si une entrevue ou une audition est nécessaire.
- POUR LES ÉLÈVES NON-COURANTS DU DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE
 - Postuler aux lycées qui vous intéressent en utilisant le formulaire de sélection existant en ligne.
 - Les lycées à admission spéciale et à admission à l'échelle de la ville ont des conditions d'admission telles que les résultats scolaires, l'assiduité, le comportement. Par conséquent, ils auront besoin des dossiers scolaires de votre enfant.
 - Vous devez prendre les informations suivantes directement à chaque établissement se trouvant sur la demande de votre enfant:
 - Le relevé de notes du District Scolaire de votre enfant,
 - Une copie du plus récent test standardisé de votre enfant, et
 - Le tableau ci-dessous vous aidera à savoir ce qu'il faudra fournir.

Inscription au Niveau 9	Remettre les notes des tests standardisés du Niveau 7
Inscription au Niveau 10	Remettre les notes des tests standardisés du Niveau 8
Inscription au Niveau 11	Remettre les notes des tests standardisés du Niveau 9
Inscription au Niveau 12	Remettre les notes des tests standardisés du Niveau 10

Comment puis-je trouver les conditions d'admission des lycées?

L'Annuaire en ligne des lycées du District contient les conditions d'admission pour chaque établissement secondaire. Votre conseiller pédagogique ou les enseignants peuvent également aider à expliquer les conditions d'admission de chaque établissement.

Mon enfant fait une demande pour un lycée de quartier. Que dois-je faire?

Passer en revue tous les nombreux programmes académiques, de carrière et techniques offerts dans les établissements secondaires du District Scolaire. Postuler à ceux qui vous intéressent en utilisant le formulaire de demande en ligne.

Quel est le calendrier pour le processus de sélection scolaire?

(Les dates sont sujettes à changement)

Mois	Activité
October	Remise de la demande
Janvier-Février	Évaluation de la demande au niveau de l'établissement (lycées à critères d'admission)
Fin Février	Les lotteries sont tenues
Mars	Les notifications initiales sont envoyées
Fin Mars	Les élèves sont tirés des listes d'attente
Avril	Les notifications finales sont envoyées

Comment le District va communiquer avec moi?

- POUR LES ÉLÈVES COURANTS DU SDP - Toutes les notifications seront envoyées à l'élève et sa famille par l'intermédiaire des Portails des Élèves et des Parents. Cela comprendra aussi les décisions de sélection.
- POUR LES ÉLÈVES NON-COURANTS DU SDP - Toutes les notifications seront envoyées par l'intermédiaire de l'adresse email fournie avec la demande. Cela comprendra aussi les décisions de sélection.

Devrais-je visiter l'école?

Oui. Le District Scolaire est en train de compiler une liste de dates où les établissements secondaires tiendront des portes ouvertes. Le calendrier sera disponible au site suivant: schoolselect.philasd.org quand il sera achevé. Prière aussi de contacter les établissements qui vous intéressent pour obtenir la date et l'horaire de leurs journées portes ouvertes ou toute autre occasion de visiter l'école.

Si je ne répons pas exactement aux critères d'un lycée sélectif, dois-je toujours y postuler ?

Oui, nous encourageons tous les élèves intéressés à postuler, mais seulement si votre dossier est proche de satisfaire les critères d'admission. Dans des cas approchants, les principaux des lycées sélectifs peuvent solliciter les recommandations d'adultes de l'école pourvoyeuse et qui connaissent l'élève. Des entrevues peuvent aussi grandement aider.

Si je ne suis pas accepté(e) à aucun des lycées de mon choix, que dois-je faire ?

Gardez à l'esprit que vous allez augmenter vos chances d'admission si vous appliquez aux écoles qui correspondent à votre dossier scolaire et à vos objectifs de carrière. Prière de noter que les élèves sont assurés d'être admis dans leur lycée de quartier.

Est-ce que les élèves ayant un IEP ou sont des Apprenants de Langue Anglaise peuvent postuler aux lycées sélectifs?

Tous les élèves sont encouragés à postuler à n'importe quel lycée qui les intéresse, s'ils possèdent les qualifications de base. Le District entretient un processus d'appui, appelé Processus d'Appui LeGare (*LeGare Advocacy Process*) pour les élèves du Niveau 8 qui postulent à des lycées sélectifs. Les élèves avec des Programmes d'enseignement individualisés (IEP) ou qui sont des ELL peuvent en apprendre plus de leur conseiller pédagogique, du Principal ou du Bureau des services spécialisés au 215-400-4170.

Où puis-je obtenir de l'aide dans la sélection des lycées?

Les élèves et les familles sont fortement encouragés à travailler en étroite collaboration avec leur conseiller pédagogique. Des recommandations concernant le processus et les procédures de sélection scolaire sont également disponibles au Centres de ressources pour les familles et les parents de la zone de desserte. Les parents peuvent également utiliser le site Web du District, où ils peuvent obtenir des profils scolaires, accéder à l'application en ligne, et utiliser d'autres ressources liées à ce processus.